IEDM Des idées pour une société plus prospère

LES NOTES ÉCONOMIQUES

OCTOBRE 2018

QUELS SONT LES AVANTAGES DE LA LIBERTÉ ÉCONOMIQUE ?

Par Pierre Lemieux, en collaboration avec Alexandre Moreau

Une définition utile et intuitive de la liberté économique est qu'elle consiste dans la liberté (absence de coercition) d'échanger quelque chose (achat ou vente) avec une partie consentante. Une société fondée sur la liberté économique est une société (ou économie) de marché[1]. Ce régime est-il économiquement avantageux? S'agit-il seulement d'une question d'argent? Et l'éthique? N'y a-t-il pas des exceptions qui requièrent l'intervention des pouvoirs publics? Cette Note économique répond à ces questions.

ENGENDRER LA PROSPÉRITÉ

L'avantage le plus évident d'un régime de liberté économique est qu'il est le plus susceptible de mener à la prospérité générale, c'est-à-dire à des revenus et niveaux de consommation élevés ou croissants pour la plus grande partie de la population.

L'histoire enseigne que les pays bénéficiant d'une plus grande liberté économique connaissent une plus forte croissance. Parfois, les moins libres ne croissent pas du tout. Des historiens calculent que le PIB réel par habitant du Royaume-Uni, fer de lance de la révolution industrielle, a été multiplié par 16 durant les trois derniers siècles. Il n'avait que doublé durant les sept siècles précédents. Les autres pays occidentaux, y compris le Canada et les États-Unis, ont suivi l'exemple du Royaume-Uni[2].

La croissance économique dépend de la qualité des institutions (y compris la liberté économique) et non des ressources naturelles[3]. On le voit à Hong Kong,

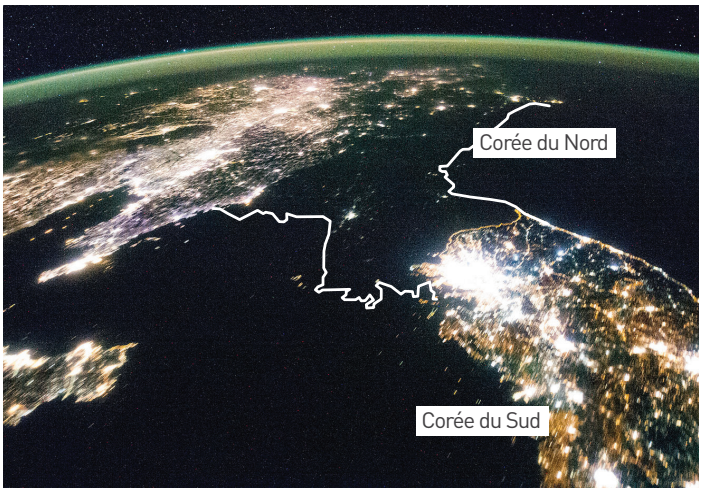

un territoire semi-indépendant du Royaume-Uni jusqu'en 1997. L'indice de liberté économique mondial (*Economic Freedom of the World* ou EFW) de l'Institut Fraser a généralement reconnu le premier rang dans le monde à ce minuscule pays dénué de ressources naturelles[4]. Cette liberté économique a payé de forts dividendes : alors que le PIB par habitant de Hong Kong équivalait à 33 % du niveau canadien en 1950, il atteignait 108 % en 1997[5].

Les deux Corées offrent un autre exemple. Elles partageaient la même culture et présentaient un niveau de développement à peu près semblable lors de leur séparation en 1948. Leurs voies se sont alors radicalement séparées : une bonne mesure de liberté économique au Sud et aucune au Nord. Le PIB par habitant au Sud est maintenant 20 fois plus élevé qu'au Nord[6].

Cette Note économique a été préparée par **Pierre Lemieux**, économiste et professeur associé au Département des sciences administratives de l'Université du Québec en Outaouais et Senior Fellow à l'Institut économique de Montréal, en collaboration avec **Alexandre Moreau**, analyste en politiques publiques à l'IEDM.

INSTITUT ÉCONOMIQUE MOLINARI

Cette publication est diffusée en Europe grâce à un partenariat avec l'Institut économique Molinari.

La récente montée de la Chine ne contredit pas cette théorie. Ronald Coase, lauréat du prix Nobel d'économie, a soutenu que la Chine est devenue (presque) capitaliste après la mort de Mao Zedong, ce qui explique ses forts taux de croissance économique[7]. (Un retour décisif au dirigisme étoufferait cet élan[8].)

Depuis quelques décennies, plusieurs gouvernements de pays pauvres ont autorisé une plus grande liberté économique, permettant à des milliards d'êtres humains d'échapper à la pauvreté. Entre 1981 et 2015, la proportion de la population mondiale vivant dans l'extrême pauvreté (moins de 1,90 $US par jour[9]) a chuté de 42 % à 10 %[10].

L'indice EFW et les données de la Banque mondiale indiquent une association positive entre la liberté économique au cours des 25 dernières années et les revenus actuels. La Figure 1 montre que le PIB per capita augmente à mesure que l'on passe des pays les moins économiquement libres (le quartile inférieur) à ceux qui le sont le plus (quartile supérieur).

Figure 1

Liberté économique et revenu per capita dans différents pays

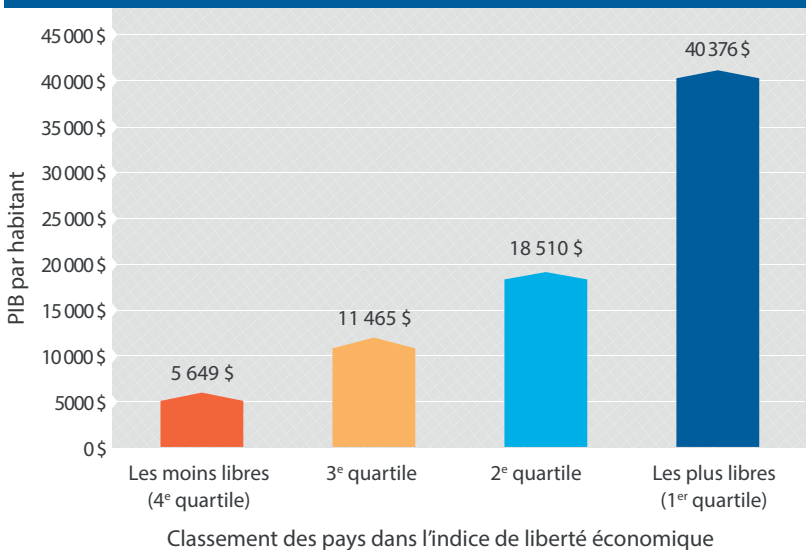

Sources : James Gwartney, Robert Lawson et Joshua Hall, *Economic Freedom of the World: 2018 Annual Report*, Institut Fraser, 2018, p. 18. Le revenu par habitant est le PIB par habitant de 2016 mesuré en dollars US constants de 2011 avec les parités de pouvoir d'achat, selon les indicateurs du développement dans le monde fournis par la Banque mondiale en 2017.

Une corrélation diffère bien sûr d'une causalité; elle permet toutefois de confirmer une conclusion théorique – en l'occurrence que la qualité des institutions sociales, politiques et économiques importe pour la croissance économique. De bonnes institutions incorporent la primauté du droit, la propriété privée et la liberté économique, qui vont généralement de pair[11].

PAS SEULEMENT UNE QUESTION D'ARGENT

Parmi ses nombreux avantages, la croissance économique se traduit en revenus plus élevés en valeur absolue pour les pauvres, même quand l'inégalité augmente. Les 10 % les plus pauvres gagnent environ 8 fois plus dans les pays les plus économiquement libres (10 660 $US) que dans les moins libres (1345 $US). Dans les pays les plus libres, l'espérance de vie (79,4 ans) dépasse de 15 ans ce qu'elle est dans les moins libres (64,4 ans)[12].

Une production et des revenus par habitant plus élevés permettent aux individus d'adopter le mode de vie qu'ils préfèrent – plus matérialiste pour certains, plus spirituel pour d'autres. Certains choisissent plus de loisir et moins de consommation. Bref, un revenu par habitant supérieur signifie plus d'opportunités pour plus de gens.

Entre 1981 et 2015, la proportion de la population mondiale vivant dans l'extrême pauvreté a chuté de 42 % à 10 %.

Des arguments éthiques appuient également la liberté économique. On peut résumer en paraphrasant le philosophe Robert Nozick : la liberté économique permet les « actions capitalistes entre adultes consentants »[13].

La liberté économique et les autres composantes de la liberté individuelle font généralement partie d'un tout. On observe une forte corrélation entre l'indice EFW et l'indice de liberté politique (droits politiques et droits civils) de l'organisation Freedom House. Les pays les moins économiquement libres sont aussi ceux où la liberté politique est la plus restreinte[14].

La liberté économique n'est pas une condition *suffisante* de la liberté individuelle en général. On connaît des États autoritaires (Singapour, par exemple[15]) qui permettent une large mesure de liberté économique. Par contre, la liberté économique semble bien constituer une condition *nécessaire* de la liberté individuelle : on imagine difficilement une liberté individuelle conséquente si les individus se voient dicter quoi acheter et vendre et où travailler[16]. En pratique, la liberté individuelle et la liberté économique vont généralement de pair.

Plus l'État monopolise et le pouvoir politique et le pouvoir économique, plus il est capable et tenté d'exploiter les minorités impopulaires et de réprimer la dissidence. Celle-ci sera difficile si l'État peut empêcher les dissidents d'acheter des ordinateurs ou des téléphones intelligents, ou de trouver un emploi[17].

QUELQUES OBJECTIONS À LA LIBERTÉ ÉCONOMIQUE

Les objections à la liberté économique prennent souvent la forme de « oui, mais… ». Il y a certes des cas extrêmes où les avantages de la liberté économique disparaissent parce que des coûts élevés sont imposés à des tiers sans dédommagement effectif ou même possible – par exemple, l'embauche d'un tueur à gages.

De manière plus générale, la liberté économique ne comprend pas les échanges qui imposent à des tiers des coûts significatifs qui ne sont pas compensés par des avantages plus élevés : c'est ce que l'on appelle les « externalités négatives ». Un exemple se trouve dans les cas de pollution qui ne peuvent être résolus par des droits de propriété librement transférables (mais on se gardera d'appeler « pollution » tout ce que quelqu'un, quelque part, n'aime pas[18]).

La plupart des objections à la liberté économique, toutefois, ne concernent pas des cas extrêmes ou de véritables externalités. Elles nient le principe même de la liberté économique. L'espace à notre disposition ne nous permet pas de traiter toutes les objections, et nous nous concentrerons sur les plus typiques.

Une objection répandue veut que la liberté économique augmente l'inégalité des revenus, mais ce n'est pas nécessairement vrai. Plusieurs des pays les moins économiquement libres selon l'indice EFW (en Amérique latine, par exemple) comptent parmi les plus inégalitaires selon leur indice Gini[19]. Par contre, des pays économiquement libres comme la Suisse (4e rang dans l'indice EFW) et l'Irlande (5e rang) se caractérisent par un coefficient de Gini relativement faible (32.5 et 33.5, respectivement en 2013)[20]. On s'attend à ce que la liberté économique provoque des destructions créatrices qui aplanissent les barrières de classe.

Il y a peu de choses que nous puissions faire pour promouvoir la liberté des étrangers, sinon de démontrer son efficacité et sa désirabilité en la maintenant vivace chez nous.

Certaines interventions gouvernementales contribuent vraisemblablement à l'inégalité. On songe aux privilèges anticoncurrentiels (protectionnisme, mesures excessives de protection de la propriété intellectuelle, etc.) et aux subventions aux entreprises. Ces manifestations du « capitalisme de copinage » profitent surtout aux riches[21].

On exagère facilement l'accroissement de l'inégalité depuis les années 1980[22]. De plus, le phénomène relève souvent de causes légitimes. Les bouleversements dus aux changements technologiques rapides et l'évolution du mariage (par exemple, il est devenu plus fréquent d'épouser une personne ayant un revenu comparable[23]) comptent parmi ces causes.

De toute manière, malgré la tendance à la hausse de l'inégalité, les revenus des plus pauvres ont typiquement augmenté en valeur absolue. On a vu plus haut que les pauvres sont beaucoup moins pauvres dans les pays plus libres.

Enfin, étant donné la croissance économique des pays pauvres, l'inégalité à l'échelle mondiale a diminué. Branko Milanovic, économiste à la Banque mondiale, suggère que la période 1998-2008 « a vu la première réduction de l'inégalité entre les citoyens du monde depuis la révolution industrielle »[24].

Selon une autre objection, on devrait sacrifier la liberté économique aux exigences de l'État-providence. Ce sacrifice serait dangereux et entraînerait des effets pervers. Les programmes sociaux sont moins nécessaires quand le pays est prospère et souvent impossibles à financer dans le cas contraire. Quand ils sont incontournables, les programmes sociaux devraient se fonder sur des mesures générales de redistribution, par opposition à des interventions qui violent directement la liberté économique comme le salaire minimum, les privilèges syndicaux, et d'autres formes de contrôle des entreprises et des consommateurs.

Autre objection : la liberté économique serait moins désirable quand elle existe à un degré moindre ailleurs – si, par exemple, des entreprises étrangères sont « injustement » protégées ou assistées par leur gouvernement. Dans un monde idéal, les partenaires commerciaux (de même que les contribuables) dans divers pays bénéficieraient de la même liberté économique. Mais il y a peu de choses que nous puissions faire pour promouvoir la liberté des étrangers, sinon de démontrer son efficacité et sa désirabilité en la maintenant vivace chez nous. Selon le mot de l'économiste Joan Robinson, les représailles commerciales sont aussi justifiées que de « déposer des roches dans nos ports parce que les autres pays ont des côtes rocheuses »[25].

De plus, déterminer qui est davantage subventionné ou entravé constitue en général une tâche impossible, tellement nombreuses sont les interventions gouvernementales et tellement complexes leurs conséquences.

Enfin, sauf dans un socialisme idéal (et irréaliste) où l'État égaliserait toutes les conditions de vie, l'égalité des conditions de concurrence – le *level playing field* – ne peut exister. Faire concurrence exige de surmonter tous les handicaps imposés par les concurrents ou les circonstances, que celles-ci soient naturelles ou créées par l'homme. Protéger une liberté égale pour tous dans son propre pays est ce qui est souhaitable et réaliste[26].

LES DANGERS DE L'OPPORTUNISME

L'argument vraisemblablement le plus décisif en faveur de la liberté économique est ce qui survient quand elle est compromise. Les conséquences néfastes sont évidentes dans les cas extrêmes – disons en Russie soviétique, au Venezuela ou en Corée du Nord. Elles demeurent visibles dans les autres cas. Que ce soit une question de degré ne devrait pas nous amener à conclure qu'un gouvernement opportuniste peut sans danger multiplier les exceptions et expédients.

L'opportunisme, qui consiste à évaluer chaque intervention gouvernementale au cas par cas sans considérer les dangers systémiques, causera aisément une dérive vers une société socialiste (ou fasciste), car le gouvernement sera continuellement sollicité pour corriger par de nouvelles interventions les conséquences négatives des interventions antérieures. Comme l'a soutenu Friedrich Hayek, un autre Nobel d'économie, c'est une pente naturelle[27].

On verra souvent des avantages identifiables dans une limitation particulière de la liberté économique, mais le coût des occasions ratées d'entrepreneuriat et d'innovation est invisible. Hayek explique : « Étant donné que ce qui rend précieuse la liberté est qu'elle ouvre des occasions d'entreprendre des actions que l'on ne pouvait prévoir ni prédire, nous nous rendrons rarement compte de ce que nous perdons du fait d'une restriction de la liberté sur un point particulier »[28].

On verra souvent des avantages identifiables dans une limitation de la liberté économique, mais le coût des occasions ratées est invisible.

En résumé, un système social et politique fondé sur la liberté économique est moralement défendable et économiquement avantageux pour la vaste majorité des gens – probablement pour tous les individus à long terme. Les politiques publiques doivent donc s'appuyer sur une forte présomption en faveur de la liberté économique. Cette présomption ne devrait être renversée que dans les rares cas où une intervention profite à pratiquement tout le monde (selon l'évaluation qu'en fait chaque individu), et non seulement à une portion, même majoritaire, de la société. En cas de doute, la liberté économique devrait prévaloir.

RÉFÉRENCES

1. Voir Milton Friedman, *Capitalism and Freedom: A Leading Economist's View of the Proper Role of Competitive Capitalism*, Chicago, University of Chicago Press, 1962, en particulier le chapitre 1. L'édition française est *Capitalisme et liberté*, Flammarion, 2016.
2. Les données et estimations historiques proviennent de la base de données 2018 du Maddison Project. Voir Groningen Growth and Development Centre (GGDC), Historical Development, Maddison Historical Statistics, Releases, Maddison Project Database 2018. Voir aussi Jutta Bolt *et al.*, « Rebasing 'Maddison': New Income Comparisons and the Shape of Long-Run Economic Development », GGDC Research Memorandum 174, janvier 2018, p. 13 et *passim*.
3. Sur l'importance des institutions sociales, politiques et économiques, voir Daron Acemoglu et James A. Robinson, *Why Nations Fail: The Origins of Power, Prosperity, and Poverty*, Crown Publishers, 2012.
4. James Gwartney, Robert Lawson, Joshua Hall et Ryan Murphy, *Economic Freedom of the World: 2018 Annual Report*, Institut Fraser, 2018. Voir aussi la base de données sous-jacente. L'indice, qui, de 1970 à nos jours, en est venu à couvrir 159 pays, mesure la liberté économique à l'aide d'indicateurs quantitatifs de la taille de l'État, de la primauté du droit et les droits de propriété, de la solidité de la monnaie, de la liberté du commerce international, et du volume de la réglementation (Gwartney *et al.*, p. 3-5). L'emploi de tout indice requiert une certaine prudence, mais on notera que l'autre grand indice de la liberté économique arrive à des conclusions semblables: Terry Miller, Anthony B. Kim et James M. Roberts, *2018 Index of Economic Freedom*.
5. GGDC, *op. cit.*, note 2. Voir également « Meet the invisible hand behind Hong Kong's rise », *The Economist*, 5 octobre 2017.
6. GGDC, *op. cit.*, note 2. Voir également Daron Acemoglu, *Introduction to Modern Economic Growth*, Princeton University Press, 2009, p. 125-126.
7. Ronald Coase et Ning Wang, *How China Became Capitalist*, Palgrave Macmillan, 2012. Voir le compte rendu de Pierre Lemieux, « Getting Rich Is Glorious », *Regulation*, vol. 35, no 4, hiver 2012-2013, p. 58-61.
8. Daron Acemoglu et James A. Robinson, *op. cit.*, note 3, p. 437-446.
9. Soit un niveau de subsistance annuel d'environ 700 dollars US de 2011. Ce montant étant calculé en parité de pouvoir d'achat, il tient compte des prix moins élevés (des biens non internationalement échangeables) dans les pays pauvres.
10. Banque mondiale, Données, Pauvreté, Ratio de la population pauvre disposant de moins de $ 1,90 par jour (2011 PPA) (% de la population), 1981-2015, Tous les pays.
11. Pour un résumé de la recherche économique concernant l'impact des institutions sociales, politiques et économiques sur la croissance économique, voir Daron Acemoglu, *op. cit.*, note 6, p. 123-137.
12. James Gwartney, Robert Lawson, Joshua Hall et Ryan Murphy, *op. cit.*, note 4, p. 19-20.
13. Robert Nozick, *Anarchie, État et Utopie*, Presses Universitaires de France, 2008, p. 204.
14. James Gwartney, Robert Lawson, Joshua Hall et Ryan Murphy, *op. cit.*, note 4, p. 21.
15. Singapour arrive au deuxième rang dans l'indice EFW, mais n'atteint que la catégorie « partiellement libre » (au milieu de l'échelle) dans l'indice des droits politiques et civils de la *Freedom House*. Voir Freedom House, Reports, Freedom in the World, Excel Data, 2018.
16. C'est un argument de Milton Friedman: voir note 1, chapitre 1, notamment p. 10.
17. *Ibid*.
18. À ce sujet, voir Ronald Coase, « The Problem of Social Cost », *Journal of Law and Economics*, vol. 3 (octobre 1960), p. 1-44; ainsi que James M. Buchanan et William Craig Stubblebine, « Externality », *Economica*, vol. 29, no 116, 1962, p. 371-384.
19. L'indice GINI mesure l'égalité de la distribution du revenu entre 0 (égalité totale) et 1 (une seule personne reçoit tous les revenus).
20. Les données sur le coefficient de GINI (exprimés ici de 0 à 100) proviennent de la Banque mondiale, Indice GINI (estimations de la Banque mondiale), 2018.
21. Vito Tanzi, *Termites of the State: Why Complexity Leads to Inequality*, Cambridge University Press, 2018. Voir aussi le recensement de ce livre de Pierre Lemieux dans l'édition automne 2018 de *Regulation* (à venir).
22. Voir Gerald Auten et David Splinter, « Income Inequality in the United States: Using Tax Data to Measure Long-term Trends », novembre 2017. Philip Magness résume les résultats préliminaires d'une recherche avec Vincent Geloso, John Moore et Phil Schlosser sur son blogue personnel : « Income inequality in the United States: it's flatter than you probably realize », 1er mai 2018. L'idée que la liberté économique accroît l'inégalité se retrouve dans Thomas Piketty, *Le capital au XXIe siècle*, Éditions du Seuil, 1913. Pour une brève critique de Piketty, voir David R. Henderson, « An Unintended Case for More Capitalism », *Regulation*, vol. 37, no 3, 2014, p. 58-61.
23. Voir Jeremy Greenwood *et al.*, « Marry Your Like: Assortative Mating and Income Inequality », *American Economic Review*, vol. 104, no 5, 2014, p. 348-353.
24. Branko Milanovik, « Global Income Inequality in Numbers: in History and Now », *Global Policy*, vol. 4, no 2, mai 2013, p. 198-208. (Traduction de l'auteur.)
25. Joan Robinson, *Essays in the Theory of Employment*, Basil Blackwell, 1947, p. 158. (Traduction de l'auteur.)
26. Voir Anthony de Jasay, *Social Justice and the Indian Rope Trick*, Liberty Fund, 2014. Pour un compte rendu et une critique, voir Pierre Lemieux, « The Valium of the People », *Regulation*, vol. 39, No. 1, 2016, p. 53-56.
27. Friedrich A. Hayek, *Droit, législation et liberté*, vol. 1 : Règles et ordre, Presses Universitaires de France, 1985, notamment le chapitre 3. Du même auteur, voir également *La route de la servitude*, Presses Universitaires de France, 1985.
28. *Ibid*, p. 67.

L'IEDM est un think tank indépendant sur les politiques publiques. Par ses publications et ses interventions, l'IEDM alimente le débat sur les politiques publiques au Québec et à travers le Canada en proposant des réformes fondées sur les principes de l'économie de marché et de l'entrepreneuriat. Fruit de l'initiative commune d'entrepreneurs, d'universitaires et d'économistes, l'IEDM n'accepte aucun financement gouvernemental. Les opinions émises dans cette publication ne représentent pas nécessairement celles de l'IEDM ou des membres de son conseil d'administration. La présente publication n'implique aucunement que l'IEDM ou des membres de son conseil d'administration souhaitent l'adoption ou le rejet d'un projet de loi, quel qu'il soit. Reproduction autorisée à des fins éducatives et non commerciales à condition de mentionner la source. Institut économique de Montréal © 2018

Institut économique de Montréal 910, rue Peel, bureau 600, Montréal QC H3C 2H8 - T 514.273.0969 F 514.273.2581 **iedm.org**